



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement : Eure

Question écrite n° 7678

Texte de la question

M Ladislas Poniatowski attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la situation de l'emploi dans les services des lignes PTT de Bernay et Pont-Audemer dans le departement de l'Eure. Ces unites rattachees au centre de construction des lignes d'Evreux avaient en 1985 un effectif de quarante-huit personnes. Elles ne comptent plus aujourd'hui que trente-cinq agents. La charge de travail ne diminuant pas, c'est le service public rendu aux usagers et sa qualite qui diminuent : temps de releve des derangements plus importants, retards pour la plantation de poteaux et la construction des nouveaux abones. Les agents qui partent en mutation ou a la retraite ne sont plus remplaces. La direction regionale envisage la suppression pure et simple des unites de Bernay et Pont-Audemer dans les deux ans. Cette decision serait tres prejudiciable a cette region du departement deja durement touchee par le chomage. Alors que tout le monde s'accorde a dire que le secteur de la communication en general et des telecommunications en particulier connait et va connaitre une evolution considerable, il est pour le moins curieux de supprimer des emplois. En consequence, il lui demande de bien vouloir l'informer sur la politique que compte mener le Gouvernement en ce qui concerne ces emplois menaces.

Texte de la réponse

Reponse. - Les services des lignes de Bernay et Pont-Audemer dependent du centre de construction des lignes d'Evreux, competent pour l'ensemble du departement de l'Eure. Il est exact que les effectifs de ces services ont diminue, passant de quarante-huit agents en 1985 a trente-six en 1988. Cette diminution ne fait que repondre a une decroissance de la charge de travail du service des lignes dans ce secteur. C'est ainsi que l'accroissement du parc de lignes principales, qui avait ete de 10 337 en 1984, n'a ete que de 6 414 en 1988. Ce phenomene, d'ailleurs general au plan national, ne fait que traduire la fin d'un rattrapage et l'elevation du taux d'equipement des menages a plus de 93 p 100 dans ce secteur. Cette diminution d'effectifs ne s'est nullement traduite par une baisse de la qualite de service, puisque de 1985 a 1988 le delai moyen de raccordement des abones de l'Eure a ete divise par cinq, et n'est actuellement guere superieur a deux jours. Correlativement, le pourcentage des demandes satisfaites en moins de quinze jours, qui n'etait en 1985 que de 66 p 100, a depasse en 1988 92 p 100. Dans un contexte general de diminution des effectifs, accentuee d'ailleurs de 1986 a 1988, la diminution plus elevee constatee au service des lignes ne fait que traduire le souci des responsables de redeploier les emplois dont ils disposent vers les secteurs dont la charge de travail apparait croissante.

Données clés

Auteur : [M. Poniatowski Ladislas](#)

Circonscription : - Union pour la democratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7678

Rubrique : Telephone

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, télécommunications et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 janvier 1989, page 20